

**Droits de place, de voirie, d'occupation du domaine public communal,
et tarifs communaux 2025 - 2026**

	Désignation des ouvrages ou objets taxés	Durée	Unité	Montant
1	Palissades et barrières posées autour des chantiers, en saillie sur voie publique	Semaine (non divisible)	Mètre linéaire	7,00 €
2	Echafaudages, ponts roulants ou volants	jour	Mètre linéaire	2,00 €
3	Tuyaux de descente sur emprise publique	jour	Mètre linéaire	2,00 €
4	Dépôts matériaux sur voie publique pour chantiers de construction, déblais, autres dépôts, bennes, containers, baraques, grues, compresseurs et véhicules techniques	jour	m ²	4,00 €
5	Enseignes, attributs écriteaux divers parallèles au mur de façades, en saillie non lumineux.	6 mois 1^{er} avril au 30 septembre	m ² (2 m ² maximum)	75,00 €
6	Enseignes, attributs écriteaux divers parallèles au mur de façades, en saillie lumineux	6 mois 1^{er} avril au 30 septembre	m ² (2 m ² maximum)	100,00 €

Droits de place, de voirie, d'occupation du domaine public communal, et tarifs communaux 2025 - 2026

	Désignation des ouvrages ou objets taxés	Durée	Unité	Montant
7	Vitrine posée contre le mur d'une façade	6 mois 1 ^{er} avril au 30 septembre	m ²	12,00 €
8	Expositions artistiques, productions artisanales Installations mobiles, tournebroches, plats cuisinés sur la voie publique (hors marché)	Jour	m ² (maximum autorisé 10m ²)	10,00€
9	Emplacements du marché par producteur et revendeurs locaux avec autorisation délivrée par la mairie	2 fois/semaine 1 fois/semaine Occasionnellement	Stand/emplacement Stand/emplacement Stand /emplacement	30,00€/mois 20,00€/mois 10,00€/mois

**Droits de place, de voirie, d'occupation du domaine public communal,
et tarifs communaux 2025 - 2026**

	Désignation des ouvrages ou objets taxés	Durée	Unité	Montant
10	Etalages, bancs mobiles en saillie sur voie publique et véhicule mobile (marchand de glace, châtaigne, rafraichissement, socca, pizza, et similaire)	6 mois 1 ^{er} avril au 30 septembre	m ²	27,00 €
11	Tourniquets et présentoirs	6 mois 1 ^{er} avril au 30 septembre	Unité	10,00 €
12	Occupation par des tables, chaises et guéridons terrasses de bars, cafés, restaurants, glaciers, salons de thé, snacks bars	6 mois 1 ^{er} avril au 30 septembre	m ²	10,00 €
13	Stationnement voitures-taxis	année	Unité	600,00€
14	Taxis : transfert de licence (droits d'entrée sur la commune)		Unité	3 000,00 €

Droits de place, de voirie, d'occupation du domaine public communal, et tarifs communaux 2025 - 2026

	Désignation des ouvrages ou objets taxés	Durée	Unité	Montant
15	Stationnement de camion de déménagement (pose et dépose de panneau de signalisation comprise)	jour	Unité	40,00 €
16	Survol des hélicoptères à des fins privées (livraison de chantier, prise de vues...)	jour	Forfait horaire	120,00 €
17	Boulodrome de l'avenue du jardin exotique	Demi-journée	Unité	130 €
18	Location de la Place de l'église	9h00 – 19h00 19h00 – 24h00	Unité	3 000,00 € 1 500,00 €
19	Location de la salle des fêtes – Gratuit pour les Ezasques (hors opérations commerciales)	Forfait	4 heures	200,00€ + 200 € de caution pour la salle et la clef + 1 000€ de caution pour le matériel audio + 1 000€ de caution pour le matériel d'éclairage

Droits de place, de voirie, d'occupation du domaine public communal, et tarifs communaux 2025 - 2026

	Désignation des ouvrages ou objets taxés	Durée	Unité	Montant
20	Location de la salle des fêtes + équipement audio	journée	Unité	Location de la salle + 100€ + 1 000€ de caution pour le matériel audio + 1 000€ de caution pour le matériel d'éclairage
21	Location de la salle d'exposition	forfait	Unité	370,00€ par semaine + 50€ la journée supplémentaire (du 1 ^{er} mai au 30 septembre) si disponible 160,00€ par semaine + 22€ la journée supplémentaire (du 1 ^{er} octobre au 30 avril) si disponible
22	Entrées jardin exotique	Forfait	Unité	- Plein tarif : 8,00€ à l'année, 5,00€ (du 1 ^{er} novembre 2024 au 31 mars 2025) par personne - Tarif réduit : 4,00€ (groupes à partir de 12 personnes et étudiants) jusqu'au 30 septembre 2025, 6€ à partir du 1 ^{er} octobre 2025, 2€ /personne pour groupes scolaires à partir de 12 ans - Gratuité : Ezasques, enfants de moins de 12 ans, 20 entrées gratuites pour mariages à Eze, presse, handicapés et guides

Droits de place, de voirie, d'occupation du domaine public communal, et tarifs communaux 2025 - 2026

	Désignation des ouvrages ou objets taxés	Durée	Unité	Montant
23	Entrées toilettes publiques (sauf celles de la gare)	Forfait	Unité	0,50€ par personne
24	Stationnement des autocars	Forfait	Unité	60€ par car jusqu'au 31 décembre 2025 80€ par car A partir du 1 ^{er} janvier 2026
25	Cantine scolaire	Forfait	Unité	3,60 € par repas
26	Stationnement horodateurs	Forfait	Heure	1€60 tous les jours, y compris jours fériés de 9h à 19h
27	Stationnement parking Figuiera / Colette	Forfait	Heure	3,20€ tous les jours de 6h à 20h 1,60€ tous les jours de 20h à 6h 15€ le ticket perdu les jeudis et dimanche (marchés) 30€ le ticket perdu les autres jours 150€/mois pour les commerçants 15mn de gratuité pour tous
28	Abonnements mensuels horodateurs	Mois	Unité	36 €

Droits de place, de voirie, d'occupation du domaine public communal, et tarifs communaux 2025 - 2026

	Désignation des ouvrages ou objets taxés	Durée	Unité	Montant
29	Abonnements mensuels parkings privatisés avenue du jardin exotique et Place du Centenaire	Mois	Unité	36 €
30	Abonnements mensuels parkings privatisés (Trois-Ponts et Parking snack St Laurent)	Mois	Unité	70 €
31	Stationnement parking Col d'Eze – Oppidum	Jour	Unité	10€
32	Occupation (sur réservation) de la totalité du parking : <ul style="list-style-type: none"> - Figuera : 49 places dont <ul style="list-style-type: none"> 9 places commerçants 3 places PMR Soit 37 places disponibles - Cimetière de l'Aïghetta : 8 places - Tennis municipal : 27 places dont 2 électriques - Entrée plateau de la justice 	De 9h00 à 19h00 (au-delà : tarif horodateur pour place Figuera)		150€ / mois 1 300,00€ 120,00€ 400,00€ 300,00€
33	Visites guidées	Forfait	Unité	15€ par personne

AR Prefecture

006-21601152024116000142
Reçu le 13/12/2024

Droits de place, de voirie, d'occupation du domaine public communal, et tarifs communaux 2025 - 2026

	Désignation des ouvrages ou objets taxés	Durée	Unité	Montant
36	Inhumations en terrains communs	5 ans	Unité	Gratuit
37	Privatisation de l'Oppidum	Forfait	½ Journée	300€
38	Chalets commerciaux Avenue de la Liberté	du 1 ^{er} avril au 30 septembre du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Mois Mois	550€ (avec une caution de 1 100€) 75€ (stockage matériel)